



AU SOMMAIRE

► Culture/démocratie Trouble

Gérard Aschieri **35**

► La culture ? Des exercices et trajectoires sans fin...

Christian Ruby **36**

► Où en est la liberté de création ?

Agnès Tricoire **39**

► « Remettre la décentralisation du côté de l'invention »

Entretien avec Marie-José Malis **42**

► Les droits culturels en débat(s)

Daniel Véron, en collaboration avec Gérard Aschieri **44**

► « Un orchestre dans mon bahut »

Entretien avec Claire Gibault **47**

► Art, participation et démocratie

Annaïg Lucas **50**

► « Origines contrôlées » : une démarche culturelle, un projet politique

Entretien avec Salah Amokrane **52**

► Pour un nouveau droit linguistique en Corse

André Paccou **55**

Culture/démocratie Trouble

Penser les articulations entre culture et démocratie nécessite de s'affronter à nombre de débats et de questions qui traversent le présent dossier. Et d'abord le débat entre deux doctrines qui ont successivement orienté les politiques culturelles en France : celle de la démocratisation culturelle, liée à André Malraux, et celle de la démocratie culturelle, à laquelle est associé le nom de Jack Lang. S'agit-il de donner largement accès à une culture établie et reconnue comme telle, ou de permettre à chacun de choisir voire contribuer à construire sa culture? Christian Ruby montre comment cette opposition est une fausse opposition, et comment elle peut et doit être dépassée par une conception positive et ouverte de « l'exercice culturel ». Un exercice dont l'article d'Annaïg Lucas et l'entretien avec Claire Gibault donnent des exemples, en montrant qu'y participer transforme chacun de ses acteurs. Bien sûr ce débat renvoie également à la question des politiques publiques, de leur financement mais aussi du rôle des institutions culturelles, que l'on retrouve notamment dans l'interview de Marie-José Malis. Un autre thème, inévitable, porte sur la liberté de création, les atteintes qu'elle subit mais aussi les questions qu'elle pose, les incompréhensions qu'elle peut susciter. Ce n'est pas en vain que la LDH joue un rôle moteur dans l'Observatoire de la liberté de création : Agnès Tricoire, qui en est une des porte-parole, fait le point sur ce sujet.

Un vaste champ de questionnements

La question de la liberté de création est aussi dans une relation complexe et évolutive avec celle des droits culturels, dont Daniel Véron évoque les problématiques qui la mettent en tension : ne serait-ce que parce que les textes qui définissent ces droits ne cessent d'évoluer, ont des statuts, une portée et des fondements différents, mais aussi parce qu'ils rencontrent une problématique récurrente qui dépasse la question de la culture. Comment concilier universalité et respect des différences? Comment éviter d'imposer une culture ou une hiérarchie des cultures et, en même temps, éviter le communautarisme? Permettre à chacun de faire reconnaître son histoire et sa culture sans pour autant l'y enfermer et essentialiser une identité culturelle qui n'existe pas? Ces questions sous-tendent aussi bien l'article d'André Paccou, sur la langue corse, que l'interview de Salah Amokrane, coordinateur du festival « Origines contrôlées ». Une interrogation centrale se dessine, en filigrane : de quoi parle-t-on au fond, en parlant de la culture? S'agit-il de l'art, de la création, des pratiques artistiques, ou plus largement de toutes les pratiques, y compris le langage, les traditions ou les croyances « *par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement* », comme la définit la déclaration de Fribourg⁽¹⁾?

Ces questionnements sont légitimes et il n'y a sans doute pas de réponse univoque, tout simplement parce que la culture est une composante de l'humanité de chacun et, en tant que telle, en constant mouvement et en perpétuelle tension. Mais aussi parce que leur enjeu – et on le perçoit bien dans ces articles – est l'émancipation de chacun, sa mise en capacité d'exercer sa pleine liberté, de choisir celui qu'il veut être et de s'accomplir en tant que membre à part entière de la communauté humaine. C'est en ceci que culture et démocratie se rejoignent dans une articulation riche de ses contradictions et de ses débats, et que ce dossier a pour seul objectif d'éclairer un peu. ●

(1) Voir l'article « Les droits culturels en débat(s) », page 44.

Gérard Aschieri, rédacteur en chef d'H&L